

8 regroupements lanaudois d'organismes communautaires demandent aux partis politiques fédéraux de s'engager sur la lutte à la pauvreté, la diminution des inégalités sociales et à un meilleur financement de la santé.

Repentigny le 6 octobre et Joliette, le 7 octobre 2015 – Pour la première fois, huit regroupements régionaux d'organismes communautaires ont décidé de prendre la parole ensemble dans le cadre de la présente campagne électorale. La Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL), le Regroupement d'organismes communautaires alternatifs en santé mentale de Lanaudière (ROCASML), la Table de concertation régionale d'associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL), la Table régionale des organismes communautaires famille de Lanaudière (TROCF), la Corporation de développement communautaire de la MRC L'Assomption (CDC), le Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL), la Table des organismes communautaires autonomes des Moulins (TOCAM) ainsi que la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) ont présenté ensemble leurs revendications et demandes aux différents partis politiques.

D'une voix communes, les représentantes et représentants des regroupements soulignent le peu de place accordée aux personnes vulnérables dans le cadre de la présente campagne. A cet effet, Francine Rivest, coordonnatrice de la TCGFL explique «Nous exigeons la mise sur pied d'une commission d'enquête nationale qui mènera à un plan d'action concret concernant les femmes autochtones disparues ou assassinées. Ce sont 1186 cas de femmes qui ont été identifiés par la GRC». De plus, les groupes de femmes revendiquent que le registre des armes à feu soient maintenu car il est un outil fort utile pour la lutte contre la violence faite aux femmes. Comme le mentionnait madame Rivest : « En moyenne, au cours des 30 dernières années, 40% des femmes tuées par leur mari ont été abattues d'un coup de feu. Les armes les plus souvent utilisées lors d'homicides conjugaux sont des fusils ou carabines légalement acquis ».

Abordant leurs demandes sous l'angle de la lutte à la pauvreté, qui devrait être une grande priorité pendant les présentes élections, Pierre Lafontaine, agent de concertation de la TCRAPHL souligne: «Le mouvement associatif des personnes handicapées de Lanaudière, de concert avec le Conseil des Canadiens avec déficience (CCD) et Vie autonome Canada (VAC) demandent aux chefs politiques de s'engager à transformer le Crédit d'impôt pour personnes handicapées en un crédit d'impôt remboursable. Une telle mesure permettrait à près de 750 000 personnes handicapées à faible revenu de bénéficier d'un avantage fiscal favorisant leur participation sociale.» Sylvie Forest, présidente du ROCASML tenait à ajouter : «L'accès aux logements abordables, un soutien financier adéquat et des mesures concrètes pour sortir les personnes de la pauvreté, ce devrait être le projet de société de nos gouvernements. Quand je pense aux personnes qui vivent une problématique en santé mentale, elles devraient compter sur des mesures pour les soutenir et s'en sortir dignement. Je ne peux pas croire qu'en 2015, nous soyons encore obligé de faire ces demandes. »

Pour Johanne Marcotte, agente de projet de la TROCF, il est incontournable de parler d'austérité quand vient le temps de faire le bilan des précédents gouvernements fédéraux. Encore aujourd'hui, plusieurs réformes et modifications législatives ont une influence directe sur le niveau de vie des familles. Par exemple, elle mentionne : « En grande pompe, le gouvernement se vantait de la générosité de la bonification de la Prestation universelle pour garde d'enfant (PUGE). Or, dans les faits, compte tenu qu'il s'agit d'une prestation imposable, le revenu familial disponible ne s'en voit que très peu augmenté. Et d'ailleurs, bon nombre de famille découvriront le cadeau empoisonné du gouvernement quand viendra le temps de payer les impôts au printemps.»

Ajoutant au constat peu reluisant fait par ses collègues, Sébastien Guernon, directeur général de la CDC de la MRC L'Assomption amène sur le sujet les réformes concernant l'Assurance-emploi : « Que ce soit au niveau des femmes qui sont nombreuses à travailler à temps partiel, des employés du mouvement communautaire, des travailleurs saisonniers, l'accessibilité au programme a été diminuée et frappe encore les personnes moins nanties. Il serait bien de se rappeler que ce programme a été mis en place afin de soutenir la population qui vit des périodes difficiles. Le stress et les préoccupations vécues au moment de la perte d'un emploi ne devraient pas être amplifiés par le manque d'égard face aux politiques qui laissent des gens sans filet surtout quand ils n'ont pas accès à l'Assurance-emploi. »

Quant à elle, Mylène Geoffroy du MÉPAL se désole de l'état des droits humains au Canada. « Qu'il s'agisse de la négation des droits fondamentaux des autochtones, du respect de traités internationaux en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés, ou des nombreuses atteintes à la liberté d'expression et à la protection de la vie privée comme la loi antiterroriste C-51 ou la répression policière lors du G-20 en 2010, les écueils sont nombreux ». Inquiète, elle poursuit : « Une véritable démocratie doit pouvoir s'appuyer sur les libertés d'expression et d'association qui permettent le débat public, mais aussi sur le respect et l'application des droits humains qui favorisent des rapports sociaux égalitaires, non-violents et non-discriminatoires ».

Pour Maryse Guénette de la TOCAM, le programme d'Emploi d'été Canada permettait aux organismes communautaires autonomes d'embaucher des étudiantes et étudiants, ce qui leur offrait des expériences gratifiantes afin de pouvoir percer le marché du travail. Bien que le programme existe encore, les organismes se voient diminuer le nombre de semaines qu'ils peuvent offrir ainsi que le nombre de postes. On remarque une diminution à chaque année, alors que ce programme est apprécié de notre milieu.

Finalement, Francine Lafontaine, présidente et Hugo Valiquette, coordonnateur de la TROCL soulignaient que ce qui inquiète particulièrement le mouvement communautaire autonome est la diminution annoncée des transferts en santé vers le gouvernement québécois. Selon eux : « Si les revenus diminuent pour la santé, à la longue, en plus des services publics qui finiront par être diminués, cela pourra avoir un impact sur les organismes. La santé est la plus grosse dépense de notre gouvernement provincial. Il se doit d'être financé adéquatement afin d'offrir à la population des services publics de qualité. Déjà, les organismes doivent pallier à l'augmentation de besoins exprimés par la population, durement touchée par les politiques austères. Il ne faudrait pas que l'État se désengage davantage, faute de moyens. » De plus, la TROCL est également inquiète des longs délais à l'Agence des revenus du Canada concernant l'obtention d'un numéro de charité. Tel que la présidente de la TROCL l'explique : « Pour certains organismes, pouvoir émettre un reçu d'impôt en échange de dons, c'est une partie importante de leur financement afin de réaliser la mission qu'ils se sont donnés. Également, nous demandons à ce que cesse les évaluations abusives de certains organismes, dont plusieurs dans le domaine de la défense collective des droits. C'est leur responsabilité de dénoncer les injustices vécues par la population. Il ne faut pas que le gouvernement tente de les museler en tentant de leur retirer leur accréditation d'organisme de charité. »

C'est à l'unanimité que les huit regroupements Lanaudois d'organismes communautaires demandent à l'ensemble des partis politiques fédéraux de s'engager à minimalement maintenir et même à bonifier le montant des transferts canadiens vers les gouvernements provinciaux en santé. Ils demandent également une meilleure redistribution de la richesse afin que les inégalités sociales ne soient plus au menu de la prochaine campagne électorale. « Nous souhaitons que les élus et élues soient courageux afin de mettre un terme à la pauvreté. Pour y arriver, il faut travailler fort dès maintenant » souligne le coordonnateur de la TROCL. Les regroupements invitent donc la population à être nombreuses et nombreux à aller voter le 19 octobre prochain afin de faire entendre leur voix et espérer être dirigé par un gouvernement qui sera à l'écoute des citoyennes et citoyens.

La TROCL regroupe 190 organismes communautaires autonomes de la région. Tous ont un objectif commun, celui d'améliorer la qualité de vie des Lanaudoises et Lanaudois. Consultez notre site web au www.trocl.org ou sur Facebook au www.Facebook.com/TROCL pour en savoir plus. Les OCA ont été créés par la population pour répondre aux besoins exprimés par celle-ci. De par leur

fonctionnement démocratique, leur enracinement dans leur communauté et leurs approches humaines et globales, ils sont un élément clé du maintien du tissu social et participent au mieux-être de la collectivité.

Mots-clics:

#OCA #Lanaudiere #Communautaire #TROCL #TROCFL #TOCAM #CDC #TCRAPHL #TCGFL #ROCASML
#MÉPAL #ÉlectionsFédérales

Source :

Hugo Valiquette

Coordonnateur

Téléphone : 450.839.6085 et 1.866.839.6085

@TROCLanaudiere | 25 rue Saint-Louis, Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0